



Conjoncture & actualités



Dossier de Presse

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT-ET-GARONNE

Déjeuner de presse Mardi 3 octobre 2017

Sommaire

Point chaud - Retard paiement PAC	p 3
Point chaud - Irrigation / Lac	p 4
Point chaud - Abattoir, 2 ans après.....	p 5
Point chaud - Zones vulnérables	p 6
Conjoncture	p 7 à 13

Depuis deux ans, les paysans en agriculture biologique subissent le retard du paiement des aides de la Politique agricole commune (PAC). Motif officiel : des problèmes informatiques et de logiciels, selon l'Agence de services et paiements (ASP), organisme public payeur des aides européennes.



Tous les grands décideurs nationaux et régionaux s'accordent à dire qu'il n'y a plus rien à dire ni à faire quant à l'incapacité de l'ASP à régler les agriculteurs. Je ne peux m'y résoudre tant les répercussions pour nous sont graves. Accident industriel nous dit-on. Et alors ? Changeons l'outil. Ce n'est pas possible nous dit-on encore ... Pourquoi donc ? Changeons les hommes en responsabilité sur ce dossier !

Serge Bousquet-Cassagne et Patrick Franken

REPÈRES =>

- **PAC retard**

PAC BIO 2015 : non soldées

PAC Mae Bio 2016 : non soldées

Assurance récolte 2016 : non soldée

Irrigation - Lacs

CAUSSADE L'EAU D'HIVER POUR L'ÉTÉ

L'épilogue est proche pour les agriculteurs du bassin du Tolzac ! Les travaux du lac de Caussade seront bien engagés en 2018 après un intense parcours administratif.

La Chambre d'agriculture, qui a relancé le projet en dormance depuis 30 ans, a acquis depuis 2016 le foncier afin d'éviter tout blocage de dernière minute. Le SDCl, porteur du projet pour le compte de l'ASA des Coteaux du Tolzac, a élaboré avec le concours de deux bureaux d'étude et celui de la Chambre, le dossier d'autorisation déposé début juin à la DDT.

Depuis, l'ensemble de l'équipe travaille sur les compléments demandés par l'État. L'objectif est clair : lancer l'enquête publique en novembre avant la délivrance de l'autorisation en début d'année 2018. L'ouvrage sera aménagé en suivant.

REPÈRES =>

Calendrier prévisionnel

Lac de Caussade

- Dépôt dossier : 6 juin 2017
- Instruction réglementaire : jusqu'en janvier 2018
- Fev/mars 2018 : enquête publique.
- Début juin : arrêté préfectoral d'autorisation des travaux.

Lacs individuels

La Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans l'aménagement de lacs. Depuis le début de l'année, 20 projets sont suivis par nos équipes.

REPÈRES =>

- 22 salariés
- 13 000 Bovins / an
- 6 000 ovins /an
- 6 300 porcs par an
- Contractualisation avec le méthaniseur de Fonroche pour traiter 700 tonnes de déchets.

Cela fait deux ans que la SAS a repris l'Abattoir de Villeneuve sur Lot. Les actions ont été de :

- Stabiliser le personnel.
- Mettre à jour et améliorer les procédures qualité.
- Économiser les charges dans tous les postes majeurs : énergie, personnel, sous produits...

Les projections indiquent un résultat 2017 proche de l'équilibre avec un tarif concurrentiel pour les usagers.

Cependant la recherche de tonnages complémentaires reste prioritaire pour parvenir à l'équilibre durable de cet outil d'abattage avec les investissements nécessaires.

Rappelons que c'est le seul abattoir multi-espèces en activité dans le département.

« ... Comme il est normal d'abattre nos animaux pour s'en nourrir et nourrir les hommes. Ce qui est moins normal, c'est de s'intéresser tant et tant administrativement à leur mise à mort au nom du sacro-saint bien-être animal et si peu au bien-être des éleveurs et à l'équilibre économique...

Serge Bousquet-Cassagne

[*Extrait édito d'En direct de la Chambre Juin 2017]

Loin de satisfaire la profession agricole, pour rappel la Coordination Rurale 47 soutenue par la Chambre d'agriculture avait déposé un recours au tribunal administratif, le nouveau zonage 2015 qui s'est ajouté au précédent est maintenant pourvu d'un programme d'actions qui s'applique malheureusement pour la campagne à venir.

La profession négocie avec les services de l'État de l'harmonisation des Plans d'Actions Régionaux des deux anciennes régions, pour en constituer un seul sur la Nouvelle Aquitaine.

L'enjeu pour le Lot-et-Garonne est de conserver les dérogations obtenues sur le précédent plan d'actions : périodes d'interdiction d'épandage, zones à contraintes argileuses...

Le zonage qui va être revu d'ici 2018 (calendrier trop rapide), en particulier à la suite de l'invalidation du zonage 2012, entraînerait des perspectives inquiétantes.

La Chambre d'agriculture sera vigilante pour que cela n'aboutisse pas encore à une extension de ce zonage dans lequel les éleveurs sont soumis à des contraintes considérables liées à la directive nitrates alors que la densité des élevages ne cesse de diminuer !

Zones Défavorisées Simples

Ce zonage est déterminant pour l'ICHN pour les éleveurs. Il faut donc absolument conserver les coteaux nord dans ce nouveau zonage afin de préserver l'accompagnement ICHN sur les surfaces fourragères. La dernière carte élaborée au niveau de la grande région remplit cet objectif : attention aux arbitrages nationaux. Vigilance là aussi !

REPÈRES =>

Accompagnement

Des formations organisées

- 28 et 29 septembre et 24 et 25 octobre pour les éleveurs
- 17, 21 et 24 novembre pour les autres agriculteurs

Bovins Lait

180 producteurs pour 10 000 vaches laitières et 70 millions de litres collectés.
130 adhérents au contrôle laitier.

L'évolution qui était sur une baisse sensible se stabilise avec un prix du lait qui se redresse à 320 / 330 € aux 1000 litres (+ 30 €/2016) depuis le milieu de 2017.

Cependant les arrêts à venir ne seront pas compensés par les installations.

Les matières premières sont à la baisse avec une récolte de maïs ensilage de qualité.
Le foin est de qualité mais en quantité souvent insuffisante.

Les éleveurs manquent cruellement de visibilité sur les tarifs qui seront pratiqués sur la prochaine campagne.

REPÈRES =>

Le département compte 1 300 élevages de bovins (lait + viande) pour 33 000 vaches adultes. De 2006 à 2016, la filière enregistre une baisse de plus de 1 000 éleveurs.

« Sur les plans environnemental, sociétal et économique, l'élevage est essentiel. Il façonne les paysages, lutte contre les friches et les incendies, nourrit les hommes et constitue le premier maillon de tout une économie dans les territoires.

Didier Parrel

Bovins Viande

La conjoncture reste difficile. Les prix départ éleveur restent insuffisants dans le circuit classique. Une valorisation en circuit court se développe via les salles de découpe (trois dans le département) et avec la valorisation du veau à viande rosée.

Les effectifs diminuent régulièrement de 2 à 3 % par an avec une baisse plus sensible que dans les départements voisins. Aujourd'hui, on compte 630 éleveurs pour 20 000 vaches.
180 adhérents à Bovins Croissance 47 (conseil de performances et technique)

Les ventes sont majoritairement à destination d'élevage (65 %) avec les broutards en particulier. Cependant la production de veaux sous la mère reste importante.

Les prix payés au producteur stagnent avec une inquiétude liée à la baisse de la consommation de viande rouge.

Les actions agressives, parfois illégales, menées par des organisations type L 214 pour inciter le consommateur à devenir végétalien, portent injustement du discrédit à la filière.



Les éleveurs sont tous les jours au contact des animaux. Le bien-être animal est le quotidien de leur travail et de leurs préoccupations. Il ne s'agit pas d'en faire une vitrine médiatique pour remettre en cause des millénaires d'évolution, des siècles de culture et de tradition, et tout simplement un mode de vie à la française basé sur une nutrition équilibrée, une gastronomie conviviale, que l'Unesco a même inscrit au patrimoine immatériel de l'Humanité.

Patrick Franken

Caprins lait

48 éleveurs professionnels dont 25 producteurs fromagers (12 en bio), 19 producteurs laitiers, 2 engraisseurs, 2 producteurs de mohair.
15 éleveurs au Contrôle Laitier (accompagnement technique de la Chambre)

4 à 5 projets d'installation pour 2018.

La filière caprine est une filière dynamique avec un prix payé au producteur laitier qui se maintient autour de 705 €/1000 l.

Les collectes sont réalisées par : la laiterie Terra Lacta (Charente) sur le nord du département, la laiterie de la Lémance de Montayral et la laiterie Picandine en Dordogne.

Les laiteries accompagnent les installations et donc recherchent des nouveaux producteurs.

Ovins Viande

69 demandeurs de l'aide ovine en 2017 avec un effectif moyen de 138 brebis/cheptel soit 9 500 brebis sur le département.

On note un effectif en légère baisse mais constant depuis plusieurs années alors que les cours sont plutôt à la hausse et se situent autour de 6,15€/kg à 6,85€/kg depuis le printemps pour de l'agneau label.

Le ramadan et de faibles exports britanniques ont fait progresser la cotation. Cette année, pour la fête de l'Aïd-el-Kébir, 564 bêtes ont été abattues à l'Abattoir de Villeneuve-sur-Lot.

Aviculture grasse

190 producteurs dont 55 producteurs fermiers.

Deux crises sanitaires consécutives : après le virus H5N1 en 2016 c'est le H5N8 en 2017 issu d'un foyer du Tarn, qui a engendré 37 abattages pour cause de foyer ou bien-être animal.

Des réunions d'information avec tous les partenaires et une quinzaine de formations ont été conduites par la Chambre d'agriculture pour accompagner les éleveurs.

153 éleveurs en 2016 et 71 en 2017 sont indemnisés pour compenser les pertes de production des producteurs.

Comme pour les indemnités des abattages, les versements sont intervenus avec beaucoup de retard et ont mis en péril les exploitations. Les pertes prises en compte intègrent un arrêt de production jusqu'au 29 mai 2017, or le retour à la normale pour l'approvisionnement en canetons est tout juste atteint actuellement : quelles seront les modalités supplémentaires mises en place ?

Au 1^{er} septembre des mesures complémentaires de biosécurité sont entrées en application pour lesquelles les éleveurs auront besoin de précisions et d'accompagnement. Nous assurons des formations.

« Nous devons avancer des propositions de changement indispensables à la poursuite de la production du Sud Ouest sous signes de qualité. Nous devons privilégier les réflexes de bon sens, sans contrarier ce que la nature nous a enseigné. Produire en plein air et gaver en hiver ne sauraient être remis en question; Limiter les transports d'animaux en réorganisant la production, le gavage et l'abattage mais aussi l'approvisionnement en aliments constituent la vraie garantie sanitaire; Considérer avec le plus grand sérieux la piste vaccinale. **Sylvie Girard**

Aviculture maigre

300 producteurs avec les producteurs d'oeufs

La filière est aussi impactée par la crise H5N8 par des interdictions de rentrer des poussins dans les zones infectées durant les périodes de vide sanitaire. Cependant les indemnités sont très faibles et cela pénalise la plupart des producteurs concernés.

C'est une filière dynamique avec beaucoup de créations ou d'agrandissements sur les deux dernières années mais qui semblent arriver à leur terme aujourd'hui, probablement freinés par les inquiétudes liées aux crises sanitaires.

REPÈRES =>

La Chambre a fortement incité les organisations professionnelles à s'engager dans une limitation des mouvements et une proximité maximum entre les différents acteurs de la chaîne: accoueurs, prêt-à-gaver, gavage, abattage, afin de limiter les risques de contamination. Le CIFOG, l'interprofession de la filière, prône la mise en place d'une bande unique qui pose réellement problème chez les producteurs fermiers d'autant qu'en réalisant tous les stades de la production sur place, ces derniers permettent de limiter les mouvements à risque.

Céréales à pailles-oléagineux-maïs

En colza les rendements sont à la hausse avec une moyenne départementale autour de 32 Quintaux/ha.

En blé tendre, selon les situations de culture, les rendements sont supérieurs à la moyenne quinquennale et se situent autour de 63 Qx/ha ; la qualité est aussi très présente.

Le facteur négatif réside dans les cours qui sont à la baisse, bien souvent en deçà des coûts de productions et les niveaux de rendements ne compensent pas ce marché atone.

Pour le tournesols encore en place, les rendements sont excellents, supérieur à la moyenne quinquennale (28 Qx/ha) soit une belle campagne, mais là encore les prix baissent.

Même observation pour les maïs dont les rendements potentiels sont prévus à la hausse.

Pour ces cultures d'été, les conditions favorables en terme d'approvisionnement en eau expliquent pour une bonne part ces potentiels.

Fruits et légumes

Sur les **légumes tomates, melons, concombres, courgettes**, les situations sont à apprécier sur les périodes de productions (dates de mise en marché). En effet, il faut tenir compte à la fois des conditions climatiques mais aussi du positionnement des produits importés.

C'est globalement une campagne proche de la moyenne observée sur cinq ans.

Pour la **pomme de terre** primeur, le fait marquant est une campagne commerciale en forte hausse par rapport aux années antérieures .

Pour la **fraise** , le bilan de campagne s'échelonne de satisfaisant à moyen selon le positionnement d'entrée en marché...

Pour les **pommes** , les récoltes en cours laissent entrevoir un niveau de production quantitatif stable malgré quelques disparités dues au gel de printemps (la reconnaissance gel suit son cours). L'impact commercial sera certainement aussi qualitatif...

En **prune d'Ente** , la récolte s'achève et le niveau de production est actuellement estimé entre 35 000 et 38 000 tonnes soit une diminution par rapport à 2016 (année exceptionnelle). Les prunes sont de très bonne qualité. Les conditions de marchés sont tendues compte tenu du stock de report important.

Viticulture

Selon les vignobles la récolte 2017 est inférieure à l'an passé (la suite du gel de printemps).

Les pertes les plus significatives sont enregistrées sur le secteur de Thézac-Perricard.

A l'échelle du département, nous serons aux alentours de 15 à 20 % de chute de rendement.

REPÈRES =>

LUTTE ANTI-GRÊLE

Tous solidaires

Deuxième année de campagne lutte anti-grêle. Depuis le 15 avril, 13 alertes ont été déclenchées, plus du double que l'année dernière. Une campagne marquée par une situation climatique plus orageuse et des épisodes violents très localisés.

En chiffres :

55 diffuseurs - 170 bénévoles

« La nature gagnera toujours à la fin Et c'est normal ! Comme il est normal qu'il gèle en mai de temps en temps (pardon pour le réchauffement climatique). A nous de nous adapter. Au rebut : les chaufferettes pleines de gas-oil. De nos lacs : la lutte antigel par aspersion, surtout sur la vigne, que nous pourrions irriguer même en octobre ! Comme il est normal qu'il grêle par endroit notamment aux alentours de Virazeil, l'autre vendredi*...

Serge Bousquet-Cassagne

[*Extrait édito d'En direct de la Chambre Juin 2017]

Des outils ont été impulsés par le **Centre de l'Emploi et de la Formation** pour mettre en relation recruteurs et candidats dans le secteur agricole. A travers notre site Internet nous mettons en ligne les offres d'emploi et recevons les candidatures.

Depuis le début de l'année, nous avons proposé **62 offres pour 100 postes** à pourvoir. Côté candidatures, nous en avons reçu **123 dont 95 ont été présentées aux employeurs** et **23 personnes ont été embauchées**.

Prochain rendez-vous : notre job dating de mars 2018

REPÈRES =>

- 4 738 exploitations agricoles.
- 5 576 chefs d'exploitations.
- 6^{ème} département de la Nouvelle Aquitaine en nombre de chefs d'exploitation.
- 19 851 salariés dont 11 224 saisonniers.
- 2^{ème} département de la Nouvelle Aquitaine employeurs de main d'oeuvre.

Source - Agreste 30/09/2017



Centre de l'Emploi et de Formation
Cultivez vos talents
www.agriemploiformation47.fr

« Les Marchés des Producteurs de Pays sont bien rodés, nos activités Bienvenue à la Ferme bien référencées, mais regardons plus loin, envisageons d'autres créneaux pour devenir des précurseurs...

Nathalie Roussille

REPÈRES =>

CIRCUIT COURT

Au 1^{er} septembre 2017, la Chambre d'agriculture livre pour les cantines :

- 16 tonnes de pommes de terre
- 16 tonnes de carottes
- 14 tonnes de légumes variés
- 9 tonnes de fruits variés

La bonne fréquentation touristique a conforté l'importance des Marchés des Producteurs de Pays® (MPP) dans le paysage des animations du Lot-et-Garonne.

Depuis 17 ans, les Marchés des Producteurs de Pays® ont trouvé leur place dans notre département au point d'être, aujourd'hui, des rendez-vous incontournables. Nous en comptons 110 sur la saison estivale. 18 collectivités organisent des MPP grâce à l'accompagnement de la Chambre d'agriculture.

Cette année, Marmande et Tonneins en ont organisé et ont rencontré un joli succès.

Les nouvelles demandes prouvent leur attractivité, leur qualité et la convivialité que les producteurs y amènent. Ce sont également des outils d'animation pour les communes et un atout touristique pour leur territoire.

Composés uniquement de producteurs fermiers et artisans, les MPP privilégient la vente directe du producteur au consommateur et l'authenticité des produits préparés à partir des savoir-faire traditionnels de chaque «pays». Et les consommateurs ne s'y trompent pas. 80 000 personnes en moyenne chaque année, touristes et locaux, viennent se restaurer sur nos marchés.

CIRCUITS COURTS

La promotion des produits locaux s'organise avec des partenariats pour la restauration des cantines scolaires et lors de manifestations locales. Cette année, nous renforçons nos liens avec les professionnels de la restauration pour favoriser l'approvisionnement auprès des agriculteurs avec un événement en construction : un «food dating», qui permettra la rencontre entre producteurs et restaurateurs autour des produits.